



VOUS ÊTES PAR LA PRÉSENTE CONVOQUÉ·E·S À LA 468^e SÉANCE
DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES QUI AURA LIEU :

Le jeudi 17 septembre 2026 de 9h à 12h
Salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe (16^e étage)

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 468^e séance;
3. 9h05 - Adoption du procès-verbal de la 467^e séance du 14 mai 2026 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu :
 - 3.1. Notes de séance de la 467^e séance.
4. 9h15 - Adoption du rapport d'activités 2025-2026 de la Commission des affaires étudiante;
5. 9h 30 - Présentation et discussion de la version préliminaire de l'avis prospectif 2025-2026;
6. 10h15 - Pause;
7. 10h30 - Présentation de Thérèse Laferrière, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation : *De la Loi 23 aux profils des diplômé.es : anticiper les risques de désalignement*;

Lecture : Deux courts chapitres extraits de l'ouvrage suivant : T. Laferrière, D. Savard, M.A. Éthier, H. Makdissi et S. Allaire (dir.), *Le PL23 et l'INEE : excellence ou standardisation en éducation ? Réserves et propositions d'universitaires*.

Note : La *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* (le projet de Loi 23), adoptée en 2023, modifie entre autres l'enseignement au primaire et au secondaire. Ses impacts risquent donc d'affecter les profils des étudiantes et étudiants à l'horizon de 2035. La présentation de Thérèse Laferrière porte sur ce sujet, et les chapitres ci-dessus donnent un aperçu de ces impacts.
8. 11h45 - Varia;
9. 12h - Levée de la séance.

Au plaisir de vous revoir,

Najat Bhiry,
Présidente

Le 10 septembre 2026